

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE BETHUNE - CANTON D'AIRE-SUR-LA-LYS

COMMUNE D'ESTREE-BLANCHE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le quatorze mars à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard DELETRE, Maire, en suite de convocation en date du 07 mars 2022.

Présents : Mesdames DEGRAVE Patricia, DUFOUR Maryvonne, KOWALK Marie-Laure, LEVERT Aline, RIVELON Fabienne, TISON Séverine, Messieurs DELETRE Bernard, AMMEUX Rémy, MARLES Michel, RAMOS Jonathan,

Absents excusés : Mme MANTEL Christelle qui a donné procuration à M. DELETRE Bernard, M. CARPENTIER Fredy qui a donné procuration à Mme RIVELON Fabienne, M. LECOCQ Benjamin qui a donné procuration à Mme LEVERT Aline, M. SOUFFLET Stéphane qui a donné procuration à Mme DEGRAVE Patricia, M. THOREL Guillaume qui a donné procuration à M. MARLES Michel.

Secrétaire : M. MARLES Michel

OBJET : DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER UN PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LINGHEM PAR LA SOCIETE NOUVERGIES

* * *

La séance se poursuivant, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande d'exploitation par la Société NOUVERGIES d'un parc éolien composé de 4 aérogénérateurs (hauteur totale : 149,5 m – puissance unitaire : 3,05 MW) et d'un poste de livraison sur la commune de LINGHEM.

Conformément à l'article 10 de l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2022, le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'autorisation,

Le Conseil Municipal,

Suite au vote de ses membres présents et délibérants,

Décide de se prononcer par **5 ABSTENTIONS, 6 CONTRE et 4 POUR**

A la demande d'exploitation d'un parc éolien par la Société NOUVERGIES sur la commune de LINGHEM.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits
Publié, notifié & rendu exécutoire le 15 mars 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire,

REÇU LE

18 MAR. 2022

